

Les garanties

2 ans sur tout le véhicule sans limitation de kilométrage.
(pour tout véhicule livré à partir du 1er novembre 2001)

Tous les frais de pièces et de main-d'œuvre seront à notre charge si un défaut de construction devait se manifester sur votre Audi, pendant les 2 années qui suivent sa livraison.

2 ans sur toutes les réparations facturées
(pièces et main-d'œuvre)

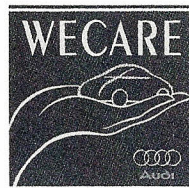
Effectuée avec des pièces d'origine, toute réparation réalisée par un Partenaire Service Audi est couverte par une garantie totale de 2 ans.

3 ans sur la peinture de la carrosserie

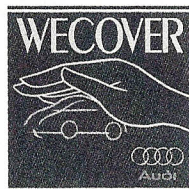
Si un défaut de peinture devait apparaître dans les 3 années qui suivent la livraison de votre Audi, il y sera remédié sans frais pour vous, pour autant que votre voiture ait été réparée, en cas d'accident, selon les normes Audi.

12 ans contre la rouille

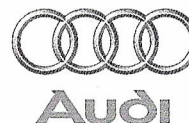
Si de la rouille, en provenance de l'intérieur de la carrosserie, devait apparaître dans le délai précité après la livraison de votre Audi, nous veillerions à sa remise en état sans que vous ne déboursiez 1 euro, pour autant que votre voiture ait été réparée, en cas d'accident selon les normes Audi.



**Contrat de maintenance et de réparation
jusqu'à 12 ans ou 300.000 km
pour le meilleur et sans le pire**



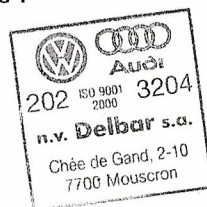
**Contrat d'assurances
Votre voiture est assurée comme
elle est construite.**



Audi Service®
Pièces de rechange d'origine Audi®

www.audi.be


Votre agence :



Les 5 garanties 
Audi



Votre
mobilité
est notre
priorité



- S'il vous arrive de tomber en panne dans le cadre de la Garantie Mobilité, contactez soit votre distributeur Audi, soit Audi Assistance au N° ci-dessous.

SERVICE 24/24 AU ☎

Depuis la Belgique : **0800 80 287**
Depuis l'étranger : **+32 2 533 79 10**

0800 00 2424

Vous offrir le meilleur de la technologie, garantir votre mobilité 24 h sur 24 et quoi qu'il arrive, améliorer sans cesse la qualité des interventions, telles sont les priorités de l'organisation Audi.

Voilà pourquoi un programme de 5 garanties à la hauteur de vos exigences a été mis en place. Des garanties dont vous bénéficiez chez les distributeurs Audi d'Europe Occidentale.



Incomparable et exclusive : La Garantie Mobilité Audi.
sans limitation ni de durée, ni de kilométrage.

Une panne soudaine, immobilisant votre voiture peut toujours arriver.
En tant qu'utilisateur d'une Audi entretenue et réparée conformément aux prescriptions du constructeur par un Partenaire Service agréé, vous bénéficiez de la Garantie Mobilité incluant :

- Le dépannage de votre véhicule 24H sur 24 et 7 jours sur 7.
- Si nécessaire, le remorquage de votre véhicule jusqu'au point de service Audi le plus proche.
- Une voiture de remplacement à concurrence de 5 jours maximum (éventuellement avec en plus le week-end ou un jour férié adjacent), si la durée de réparation est supérieure à 3 heures.
- La prolongation du voyage (alternative au véhicule de remplacement): frais d'avion ou de train à concurrence de 409 € par personne.
- Jusqu'à 5 nuits d'hôtel (petit déjeuner inclus) pour le conducteur et ses passagers.
- Les frais de taxi, de train ou de bus à concurrence de 77 €.
- Les frais de reprise du véhicule réparé, à concurrence de 409 €.
- Les frais de livraison urgente d'une pièce indisponible.
- Les frais annexes liés à l'immobilité (téléphone, parking...) à concurrence de 25 €.